

Moneta Asset Management

Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF n°GP 03 010
36, rue Marbeuf, 75008 Paris

Moneta Long Short

Rapport de gestion de l'exercice au 30 décembre 2022

Points saillants du 17^{ème} exercice (du 1^{er} janvier 2022 au 30 décembre 2022) :

- Baisse de 3,2% de la part A à 187,28 €
- Baisse de 3,7% de la part R à 149,47 €
- Baisse de 2,8% de la part RD à 598,52 €
- Hausse de +87,3 % depuis le lancement en décembre 2006 (part A).
- TRI annuel de +4,0% pour une souscription le 22 décembre 2006, lors du lancement du fonds.
- Encours de 449 millions €, contre 409 millions € en début d'exercice.

Baisse de la part A sur l'exercice : -3,2%

Avec une baisse de 3,2% sur l'exercice, Moneta Long Short « MLS » (part A) surperforme son indice de référence (composé à 40% du Stoxx Europe 600 Net Return + 60% de l'€STR), qui diminue de 4,0% sur l'exercice.

MLS continue de conserver son avance sur son indice de référence, avance constatée depuis son lancement en décembre 2006 :



Le fonds MLS et l'indice Stoxx Europe 600 'NR' [Net Return] sont capitalisés.

* Part A. Le FCP était un ARIA EL jusqu'au 22/05/2009, et est un OPCVM depuis.

** 40% Stoxx Europe 600 dividendes réinvestis + 60% €STR. Jusqu'au 31/12/2012 l'indicateur de référence était 40% Stoxx Europe 600 (div non réinvestis) + 60% EONIA. Depuis le 01/01/2013 il est calculé dividendes réinvestis et l'€STR a remplacé l'EONIA le 02/01/2020.

Rapport annuel « MLS » 2022

FCP Moneta Long Short (Code ISIN PART A : FR0010400762 – PART R : FR0010871830 – PART RD : FR0013179595 – PART S : FR0010505420)

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Conformément à l'article 314-76 du règlement général de l'AMF, le client peut recevoir, sur demande de sa part, des précisions sur les rémunérations relatives à la commercialisation du présent produit.

Les principaux risques auxquels s'exposent les porteurs sont :

- *Le risque actions : La valeur du fonds peut baisser significativement en cas de baisse du marché actions. Les marchés d'actions ont subi par le passé et ont toutes les chances de subir à l'avenir des fluctuations amples. L'investissement en actions, et donc dans le fonds Moneta Long Short, est un investissement par nature risqué.*
- *Le risque lié à la gestion discrétionnaire long/short : Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés (actions, autres instruments financiers) et le choix des valeurs individuelles composant le portefeuille, à l'achat comme à la vente. Il existe un risque que le fonds ne soit pas exposé à tout moment sur les marchés et valeurs les plus performants et que l'évolution de la valorisation des positions acheteuses (en cas de baisse de cours) comme vendeuses (en cas de hausse de cours) impacte négativement la valeur liquidative.*
- *Le risque de perte en capital : le fonds ne bénéficie d'aucune garantie en capital ni protection. Il est très possible que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué.*
- *Le risque de crédit : Le fonds pouvant investir sur des obligations cotées publiques et privées, il est exposé directement à un risque de crédit. Afin de limiter le risque que peuvent représenter ces produits, 50% minimum de ces investissements ne devront pas être notés « haut rendement » (« high yield ») par les agences de notation.*
- *Le risque de taux : Le fonds peut investir en obligations. La hausse des intérêts peut entraîner la baisse de la valeur des obligations et donc la baisse de la valeur du fonds.*

Les risques accessoires sont décrits dans le prospectus du fonds disponible sur www.moneta.fr ou sur simple demande.

La performance de MLS depuis son lancement est attribuable à la sélection des actions en portefeuille et non à des paris sur l'évolution du marché.

Moneta Asset Management

Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF n°GP 03 010
36, rue Marbeuf, 75008 Paris

Les 15 principales lignes acheteuses représentent 34% du portefeuille à fin décembre 2022 :

Lignes	% du fonds	Capi. fin déc. (millions €)	Pays
Stellantis	4,1%	> 5000	Pays-Bas
TotalEnergies	3,4%	> 5000	France
Roche	3,0%	> 5000	Suisse
Prosus	2,5%	> 5000	Pays-Bas
BNP Paribas	2,4%	> 5000	France
Sanofi	2,2%	> 5000	France
Solaria	1,8%	500 < 5000	Espagne
Arcadis	1,8%	500 < 5000	Pays-Bas
Network International	1,8%	500 < 5000	Grande-Bretagne
Danone	1,8%	> 5000	France
Airbus	1,8%	> 5000	France
Capgemini	1,7%	> 5000	France
Teleperformance	1,7%	> 5000	France
Reckitt Benckiser	1,7%	> 5000	Royaume-Uni
Exor	1,7%	> 5000	Pays-Bas

Parmi les mouvements les plus notables au cours de l'exercice écoulé, on notera :

Positions longues :

- L'initiation de positions en Roche, Prosus, Solaria, Danone, Capgemini, Téléperformance ; et le renforcement des lignes en TotalEnergies, LVMH et Stellantis;
- La cession de positions en Accell, Boskalis, Big Yellow, Rothschild & Co, CFE, Eurofins, JD Sports, Quilter et l'allègement des lignes en Faurecia et Kongsberg Gruppen.

Positions vendeuses :

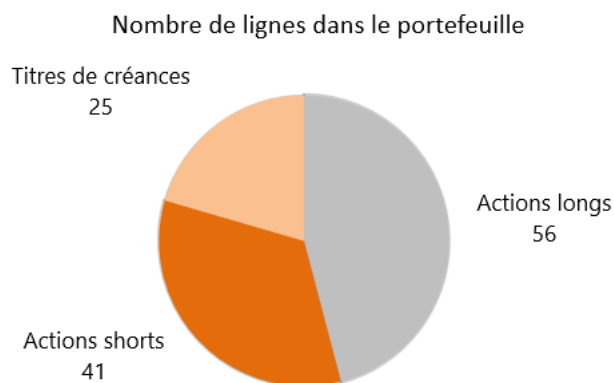
- L'initiation de positions en Saint-Gobain, EssilorLuxottica, Tencent, Ipsos, Ferragamo et le léger renforcement des lignes en Trigano et BMW ;
- La cession de positions en St James's Place, Bechtle, TF1, Volkswagen, Unilever et l'allègement du poids des lignes en EMS-Chemie, Accor, Renault et H&M.

Il est par ailleurs à remarquer que nous sommes passés de vendeurs à acheteurs sur LVMH et d'acheteurs à vendeurs sur Kering, UMG et Veolia entre le 31/12/2021 et le 30/12/2022.

Rapport annuel « MLS » 2022

FCP Moneta Long Short (Code ISIN PART A : FR0010400762 – PART R : FR0010871830 – PART RD : FR0013179595 – PART S : FR0010505420)

Le portefeuille est constitué de 146 lignes, soit 2 de plus qu'au début de l'exercice.



La trésorerie du fonds, est généralement placée en SICAV de trésorerie ainsi qu'en titres de créances sur des émetteurs diversifiés sur des maturités courtes qui excèdent rarement 18 mois, généralement portées jusqu'à échéance. Le fonds laisse également en disponibilités auprès du dépositaire une partie de sa trésorerie.

Instruments financiers dérivés

Le fonds Moneta Long Short utilise des contrats d'échange (« *Equity Swaps* ») afin d'être exposé aux titres sous-jacents. Les swaps sont utilisés pour toutes les positions vendeuses (« *shorts* ») ainsi que pour certaines positions longues.

L'exposition totale notionnelle brute de l'actif net du fonds Moneta Long Short aux swaps était de 46% de l'actif net au 30/12/2022 dont 12% sur les swaps en positions longues et 34% sur les swaps en positions short. (31/12/2021 : 52% dont 22% sur les swaps en positions longues et 30% sur les positions short). Ceci représente un montant notionnel de 205 M€ au 30/12/2022.

Le résultat net des opérations sur equity swaps reflète les montants perçus ou payés par le fonds dans chaque devise. Ce montant est issu de l'exposition du fonds prise à l'achat ou à la vente sur différents sous-jacents.

Le résultat net des flux est le suivant (montants en devise locale) :

Devise	Montant
CHF	4 958 689
DKK	-3 249 837
EUR	8 559 316
GBP	-6 994 931
JPY	-124 871 808
NOK	78 239 252
SEK	40 459 879
USD	440 938

Moneta Asset Management

Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF n°GP 03 010
36, rue Marbeuf, 75008 Paris

Tous les gains et coûts des swaps sont attribués intégralement au fonds.

Données sur les revenus et coûts des «Equity Swaps»	en M€	en % des revenus globaux*
Dividendes perçus dans le cadre de «Equity Swaps» longs	2,90	-221%
Dividendes versés dans le cadre de «Equity Swaps» courts	-4,22	321%
Revenus globaux *	-1,31	100%
Coûts de financement des «Equity Swaps» longs	-0,95	72%
Coûts de financement des «Equity Swaps» courts	-0,05	4%
Coûts de financement des «Equity Swaps»	-1,00	76%

* les revenus globaux étant définis comme les dividendes reçus nets des dividendes versés au titre des «Equity Swaps»

Les coûts sont intégralement supportés par l'OPC et bénéficient intégralement à la contrepartie (laquelle supporte notamment d'éventuels frais d'emprunt de titres). Moneta Asset Management ne supporte pas de coûts en lien avec les «Equity Swaps», et ne perçoit aucune quote-part de revenus en lien avec ces opérations.

Les contreparties du fonds pour les swaps sont : Morgan Stanley (entité Morgan Stanley Europe SE, sise en Allemagne) et Natixis (entité Natixis SA, sise en France). Le terme de l'accord-cadre conclu avec Morgan Stanley est indéterminé. Le terme de l'accord-cadre conclu avec Natixis est de 3 ans (1,5 ans restant, 20 septembre 2024), et il peut être étendu par accord entre les parties. Le risque de contrepartie est ainsi constitué de deux niveaux :

- 1) **Morgan Stanley** : le dépôt de garantie en espèces que le fonds a chez Morgan Stanley (la « customer balance »). Ce dépôt s'élevait à 5,3m€ au 30/12/2022 (31/12/2021 : 5,9m€) soit 1,2% de l'actif net du fonds (31/12/2021 : 1,4%).

Ce montant de garantie fluctue selon la taille du notionnel des swaps longs et la plus ou moins-value des swaps. Des appels de marge sont réalisés quotidiennement dès lors que la variation de valorisation excède le montant de transfert minimum prévu par notre contrat.

Natixis : le dépôt de garantie que le fonds détient chez Natixis s'élevait quant à lui à 7,9 m€ au 30/12/2022 (9,4m€ au 31/12/2021) soit 1,8% (31/12/2021 : 2,3%) de l'actif net du fonds.

Ce montant de garantie fluctue selon la taille du notionnel des swaps long et short et la plus ou moins-value des swaps. Des appels de marge sont réalisés quotidiennement dès lors que la variation de valorisation excède le montant de transfert minimum prévu par notre contrat.

- 2) **Morgan Stanley** : le montant que nous doit (que nous devons à) Morgan Stanley suite à l'impact quotidien du mark-to-market des positions. Ce montant au 30/12/2022 était une moins-value de -0,6m€ (31/12/2021 : -1,3m€) soit -0,1% de l'actif net du fonds (31/12/2021 : -0,3%).

Rapport annuel « MLS » 2022

FCP Moneta Long Short (Code ISIN PART A : FR0010400762 – PART R : FR0010871830 – PART RD : FR0013179595 – PART S : FR0010505420)

Natixis : Le fonctionnement est similaire à celui de Morgan Stanley. Les moins-values latentes s'élevaient à -1,2m€ avec Natixis au 30/12/2022 (31/12/2021 : 0,4m€) soit 0,3% de l'actif net du fonds.

La somme de ces deux agrégats est le risque de contrepartie. Les garanties sont versées sur des comptes ouverts au nom du fonds dans le cadre des accords de remise en garantie.

En tant que telle, la notion de réutilisation ne s'applique pas aux dépôts de garantie en espèces. Le règlement et la compensation des opérations s'effectuent sur base bilatérale.

Pour Morgan Stanley, les garanties en espèces sont rémunérées au bénéfice du fonds et représentent 1 196€ sur l'exercice 2022. Pour Natixis, la rémunération des garanties en espèces représente 12 301€ sur l'exercice 2022.

Le règlement et la compensation des opérations s'effectuent sur base bilatérale.

Le risque de contrepartie avec Morgan Stanley Europe SE est limité et son suivi facilité par le fait que Morgan Stanley, société mère, est une société cotée en bourse, avec des comptes publiés chaque trimestre. A fin 2022, la capitalisation boursière de Morgan Stanley était de 144 milliards de dollars, soit 134 milliards d'euros.

Par ailleurs, l'agence de crédit Standards & Poor's note les titres Morgan Stanley, société mère, de la façon suivante :

Court terme : A-2 depuis le 29/11/2011

Long terme : A- depuis le 17/05/2022

Et Morgan Stanley Europe SE de la manière suivante :

Court terme : A-1 depuis le 07/08/2018

Long terme : A+ depuis le 07/08/2018

Par ailleurs, la contrepartie Natixis SA, bénéficie également du statut d'établissement bancaire et les titres Natixis SA sont notés par l'agence de crédit Standards & Poor's :

Court terme : A-1 depuis le 27/10/2008

Long terme : A depuis le 24/06/2021

Nous précisons que le fonds ne prête aucun des titres qui constituent son portefeuille.

Risque global

La méthode retenue pour calculer le risque global est la méthode de l'engagement.

Evolution des encours

L'encours atteint 449 millions € en fin d'exercice, pour 409 millions € au début de celui-ci, en hausse de +9,8%.

Moneta Asset Management

*Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF n°GP 03 010
36, rue Marbeuf, 75008 Paris*

Sélection des intermédiaires

Les courtiers font l'objet d'une notation interne annuelle qui décide de l'allocation des passations d'ordre qui leur est allouée selon des critères prédéfinis.

Les critères de sélection et de notation sont :

- Utilité et qualité de la recherche.
- Qualité de la relation (service, compréhension des besoins et suivi de la relation).
- Intérêt des meetings proposés à l'équipe de gestion (avec des analystes, des experts ou les sociétés).
- Recherche de blocs et exécution (aptitude à amener des blocs, à les trouver ou à exécuter des ordres de bourse de manière soignée et adaptée au carnet d'ordre)
- Qualité de la gestion administrative des ordres

A chaque fois qu'intervient un changement significatif ayant une incidence sur la capacité du prestataire à continuer d'obtenir le meilleur résultat possible pour l'OPCVM, un examen est réalisé, en plus de l'examen annuel.

Notre processus de sélection des intermédiaires est également détaillé sur notre site internet (<https://www.moneta.fr/informations-reglementaires.html>) au même titre que notre politique de vote et le rapport de l'année précédente.

Politique de vote

Les gérants et analystes de Moneta AM opèrent un suivi rapproché des sociétés dans lesquelles les fonds sont investis, connaissent les stratégies des directions et les besoins des sociétés pour assurer leur développement. Ils sont par conséquent responsables des votes aux assemblées des sociétés dont ils assurent le suivi.

Cas où la société exerce ses droits de vote

Moneta a pour objectif de voter à toutes les assemblées générales des fonds pour lesquels elle est responsable de l'exercice des droits de vote et dès lors que cela est techniquement possible. Les votes sont décidés par l'analyste en charge du suivi de la société, le mieux à même de connaître ses spécificités, ses enjeux et d'établir si besoin un contact rapide et de bon niveau avec la société. Il peut s'appuyer sur le référent « exercice des droits de vote » de Moneta pour l'aider dans sa prise de décision.

Principes auxquels la société de gestion entend se référer à l'occasion de l'exercice des droits de vote

Moneta AM revendique depuis sa création des actions résolues, quand la situation l'exige, en faveur d'une amélioration de la gouvernance des sociétés dans lesquels elle investit. Le vote des résolutions en assemblée s'inscrit pleinement dans cette stratégie, dont l'objectif essentiel est la préservation des intérêts à long terme des porteurs des OPCVM dont Moneta AM assure la gestion.

Une attention renforcée est portée aux dimensions environnementales, sociales et de gouvernance qui constituent assurément des marqueurs de performance à long terme pour les sociétés, ainsi que des critères entrants, de plus en plus souvent, directement en ligne de compte dans le contenu des résolutions soumises au vote des actionnaires.

Rapport annuel « MLS » 2022

FCP Moneta Long Short (Code ISIN PART A : FR0010400762 – PART R : FR0010871830 – PART RD : FR0013179595 – PART S : FR0010505420)

Moneta AM encourage par ailleurs les émetteurs à :

- Porter au vote des actionnaires toute décision matérielle affectant l'intérêt social de la société.
- Individualiser les résolutions, afin de ne pas mêler plusieurs sujets qui auraient mérité de faire l'objet de résolutions individuelles.
- Prendre en compte le résultat du vote des actionnaires minoritaires lors de l'application effective de résolutions ayant été adoptées grâce aux voix d'actionnaires de contrôle ou lors de futures résolutions mises aux votes de l'assemblée.

Moneta AM est particulièrement attentif aux thèmes suivants :

- Approbation des comptes ;
- Quitus aux dirigeants ;
- Affectation des résultats et rachat d'actions ;
- Commissaires aux comptes et honoraires ;
- Conventions réglementées ;
- Administrateurs et jetons de présence ;
- Rémunération des dirigeants ;
- Opérations sur le capital ;
- Modifications statutaires

Procédures destinées à déceler, prévenir et gérer les situations de conflit d'intérêts susceptibles d'affecter le libre exercice, par la société de gestion, de ses droits de vote

Moneta AM est détenue par des personnes physiques dont l'activité professionnelle est exclusivement dédiée à la société de gestion de portefeuille, laquelle a pour unique activité la gestion d'OPCVM. En outre, à sa connaissance, aucun des porteurs des fonds gérés par Moneta AM n'est un dirigeant de société cotée représentant plus de 0,5% des encours. Si tel était le cas, cette situation ne saurait en aucun cas faire déroger Moneta AM de sa politique de vote.

Les risques de conflit d'intérêts sont donc en l'espèce très faibles, voire inexistants par la nature même de l'organisation de Moneta AM.

Mode de participation aux assemblées

Le recours aux votes par correspondance est le moyen que nous utilisons le plus fréquemment pour participer aux assemblées. Nous rencontrons régulièrement les dirigeants des principales sociétés dans lesquelles nous investissons soit lors de réunions publiques (réunions « d'analystes »), soit lors d'entretiens particuliers dans nos locaux ou ceux de l'entreprise. Nous avons ainsi suffisamment d'occasions d'échanger avec les dirigeants des entreprises pour n'éprouver qu'exceptionnellement le besoin d'assister aux assemblées d'actionnaires ce qui explique que le vote par correspondance est notre moyen privilégié d'intervention.

Le compte-rendu des votes exercés est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

Compte-rendu des frais d'intermédiation

Le compte-rendu des frais d'intermédiation est disponible sur le site internet :

<https://www.moneta.fr/informations-reglementaires.html>

Moneta Asset Management

Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF n°GP 03 010
36, rue Marbeuf, 75008 Paris

Information sur les critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance

Le fonds promeut les caractéristiques environnementales et les sociétés dans lesquelles les investissements sont réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance au sens de l'**article 8** du règlement (UE)2019/2088, SFDR. Les caractéristiques sociales font par ailleurs l'objet d'une analyse particulière décrite ci-dessous.

Moneta VIDA, notre notation interne

Vous trouverez au sein de notre politique ESG les critères des dimensions environnementales, sociales et de gouvernance de notre notation interne Moneta VIDA (pour Valorisation des Indicateurs de Durabilité de l'Activité). Ce document est à votre disposition sur le site internet de la société de gestion.

La prise en compte des critères ESG au sein du fonds

La notation ESG des entreprises fait partie intégrante du process d'analyse des sociétés et entre en compte dans la décision de pondération des lignes dans le fonds. Ainsi, une société sur laquelle nous décelons un potentiel de hausse important et qui bénéficie d'une note Moneta VIDA élevée aura vocation à être fortement représentée dans le fonds, dans la limite de la liquidité des titres cotés de la société et des risques de l'investissement.

En ce qui concerne son impact direct sur la valorisation des sociétés, la note Moneta VIDA peut avoir, au cas par cas, une incidence directe sur les objectifs de cours des sociétés, par des hypothèses de croissance ou de prime de risque dans l'actualisation des flux financiers, des décotes sur les valorisations par somme des parties (SOP) ou par multiples.

Notre notation interne Moneta VIDA (pour Valorisation des Indicateurs de Durabilité de l'Activité), par définition, prend en compte les facteurs de durabilité.

Que ce soit concernant la dimension environnementale, sociétale ou de gouvernance, la durabilité des entreprises fait partie des critères pris en compte dans notre process d'investissement.

La Gouvernance, élément que nous jugeons central

Nous avons historiquement accordé une grande importance à la gouvernance des sociétés, ce qui fait de Moneta Asset Management l'une des sociétés de gestion les plus actives sur le sujet sur la place de Paris. La gouvernance est essentielle à la durabilité des entreprises. Les piliers retenus dans la notation de la dimension gouvernance sont l'analyse des Conseils, la rémunération de la direction, le respect des actionnaires, ainsi qu'une appréciation des sujets d'audit & de contrôle interne.

La politique ESG, la politique d'engagement ainsi que le rapport sur l'exercice de cette politique sont disponibles sur le site internet : www.moneta.fr

Taxonomie

Il n'est pas garanti un niveau minimum d'investissement dans des activités alignées avec la Taxonomie, telle que définie par le Règlement (UE) 2020/852. Moneta Asset Management suit d'une part les développements réglementaires, et d'autre part, les communications des émetteurs sur leur éligibilité (attendues en 2022) et, par la suite, sur leur alignement (attendues en 2023) dans le cadre de sa Politique ESG. Il semble vraisemblable que ces éléments contribueront à éclairer le jugement des équipes de Moneta Asset Management sur l'univers d'investissement

Rapport annuel « MLS » 2022

FCP Moneta Long Short (Code ISIN PART A : FR0010400762 – PART R : FR0010871830 – PART RD : FR0013179595 – PART S : FR0010505420)

du fonds et permettront de définir un pourcentage minimal d'investissements dans ces activités, en particulier dès lors que des données fiables et définitives des émetteurs sur leur alignement pourront être obtenues et analysées par la Société de Gestion.

Le principe défini par la réglementation relative à la Taxonomie consistant à “ne pas causer de préjudice important” s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Politique de rémunération

Moneta Asset Management a mis en place une politique et des pratiques de rémunération (la politique de rémunération) en vue d'assurer une gestion saine et efficace des risques, gérer et éviter les situations de conflits d'intérêts et les risques inconsidérés ou incompatibles avec l'intérêt des investisseurs des OPCVM sous gestion.

La montant global de la rémunération (fixe et variable) versée par Moneta Asset Management à son personnel en 2022 est de 5 113 K€. Les effectifs permanents (les « bénéficiaires » de la politique de rémunération) se portent à 31 personnes.

Le montant total des rémunérations fixes versées par Moneta Asset Management au cours l'exercice 2022 est de 2 801 K€, dont 2 762 K€ pour la catégorie du personnel « Cadres et Cadres dirigeants » et 39 K€ pour la catégorie « Non cadres ».

Le montant total des rémunérations variables versées par Moneta Asset Management au cours de l'exercice 2022 est de 2 312K€, dont 2 307 K€ pour la catégorie du personnel « Cadres et Cadres dirigeants » et 5 K€ pour la catégorie « Non cadres ».

Ces rémunérations nettes ont été calculées sur la base des rémunérations arrêtées par la Direction de Moneta Asset Management.

La politique de rémunération a fait l'objet d'un examen annuel lors de la tenue du comité de rémunération en date du 18 janvier 2023. Les observations émises par ce comité ont permis de conclure au caractère adéquat de la politique de rémunération. L'évaluation centrale et indépendante de la conformité de la mise en œuvre de la politique de rémunération, se rapportant aux rémunérations allouées au titre de l'année civile 2022, a également été menée par le comité de rémunération susmentionné, et conclut à son caractère satisfaisant compte-tenu des améliorations apportées au dispositif.

La politique de rémunération n'a pas fait l'objet de modifications depuis celles mentionnées dans le précédent rapport de gestion.

Informations destinées aux investisseurs institutionnels

La communication des informations mentionnées au I de l'article R533-16-0 du Code monétaire et financier est réalisée gratuitement et sur simple demande écrite auprès du service commercial de la société.

Grégoire Uettwiller gregoire.uettwiller@moneta.fr
Romain Burnand romain.burnand@moneta.fr
Thomas Perrotin thomas.perrotin@moneta.fr
Andrzej Kawalec andrzej.kawalec@moneta.fr
Raphaël Lucet raphael.lucet@moneta.fr
Louis Renou louis.renou@moneta.fr
Pierre Le Treize pierre.letreize@moneta.fr
Robert Hill-Smith robert.hillsmith@moneta.fr

Adrien Banuls adrien.banuls@moneta.fr
Julie Pedrosa julie.pedrosa@moneta.fr
Augustin Afresne augustin.afresne@moneta.fr
Nicolas Tabor nicolas.tabor@moneta.fr
Gaëtan Chamard-Bois gaetan.chamard-bois@moneta.fr
Laurent Horville laurent.horville@moneta.fr
Julien Adam julien.adam@moneta.fr

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit : **Moneta Long Short**

Identifiant d'entité juridique : **969500SQT3C2DF7HA746**

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable** on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852 qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Non

Il a réalisé un minimum d'investissements durables ayant un objectif environnemental : ___%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé un minimum d'investissements durables ayant un objectif social : ___%

Il promeut des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas pour objectif l'investissement durable, il présentait une proportion minimale de ___ % d'investissements durables

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

avec un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le Fonds **Moneta Long Short** privilégie les émetteurs qui sont de bons élèves sur les sujets environnementaux, sociaux ou les deux, sans viser une thématique spécifique. L'Equipe de Gestion a une vision d'ensemble des sujets environnementaux et sociaux et s'attache à mieux représenter au sein du Fonds les sociétés qui s'illustrent positivement sur ces enjeux.

Dans cet état d'esprit, au cours de l'année calendaire 2022, le Fonds a cherché à promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales (« caractéristiques E/S ») suivantes :

- **Prise en compte des pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG)** des sociétés grâce à **l'intégration de l'ESG dans l'analyse fondamentale**, au travers d'un système de notation ESG des sociétés, développé par Moneta AM et intitulé « Moneta VIDA ». Afin de systématiser cette intégration, la notation « Moneta VIDA » devait couvrir une proportion minimale des sociétés bénéficiaires d'investissements.
- **Prise en compte des Principales Incidences Négatives (PIN)** : il s'agit des incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité. Ces PIN sont prises en compte au niveau des sociétés étudiées par l'Equipe de Gestion : elles devaient être progressivement intégrées aux indicateurs retenus dans le système de notation ESG « Moneta VIDA », alimentant ainsi l'analyse extra-financière/ESG.
- **Sélection de valeurs orientée vers des sociétés présentant des profils ESG de meilleure qualité relativement à la moyenne du marché** (représenté par l'« Indice de référence VIDA » retenu, un **indice composite** composé à 40% du Stoxx Europe 600 et à 60% d'un indice crédit composite défini par Moneta AM afin de s'approcher de la structure habituelle de la poche de placement de trésorerie du Fonds - la méthodologie détaillée est disponible dans la [Politique relative à la notation extra-financière](#)) grâce à la mise en place d'un objectif extra-financier au niveau du portefeuille : le Fonds visait une note ESG (« Moneta VIDA ») supérieure à celle de son Indice de référence VIDA. Il est important de noter que l'Indice de référence VIDA ne tient pas compte de critères ESG dans sa composition et sa pondération et n'est pas aligné sur les caractéristiques E/S promues par le Fonds.
- **Poursuite d'une politique d'exclusions** : il peut s'agir 1) d'exclusions sectorielles basées sur des convictions environnementales ou sociales, 2) d'exclusions de sociétés ne respectant pas certaines conventions internationales ou encore 3) d'exclusions basées sur des controverses graves et avérées. Ces exclusions sont mises en place afin de promouvoir certains standards environnementaux et sociaux.
- **Règles d'engagement actionnarial claires** (dialogue régulier avec les sociétés bénéficiaires d'investissements, votes en Assemblées Générales, suivi ordonné des controverses, etc.) : elles participent notamment à faire de Moneta AM un investisseur actif et vigilant à l'application de bonnes pratiques de Gouvernance. L'Equipe de Gestion avait pour but de voter à l'ensemble des Assemblées Générales des sociétés en portefeuille.

NB : au cours de l'année calendaire 2022, le Fonds ne s'est pas fixé d'engagement en termes de proportion minimale d'investissements durables (équivalent d'une proportion minimale de 0%), y compris en ce qui concerne les investissements durables ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE (i.e. contribuant à l'un des six objectifs présentés ci-dessous).

Pour rappel, voici les six objectifs d'investissement durable établis par l'Article 9 du Règlement 2020/852 (Règlement Taxonomie) :

- 1) Atténuation du changement climatique
- 2) Adaptation au changement climatique
- 3) Utilisation durable et protection des ressources aquatiques et marines
- 4) Transition vers une économie circulaire
- 5) Prévention et réduction de la pollution
- 6) Protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes

Les indicateurs de durabilité évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Moneta AM a mis en place plusieurs indicateurs permettant de vérifier la réalisation des caractéristiques E/S du Fonds. Sont présentés ci-dessous les résultats de cette démarche.

a) Analyse ESG des émetteurs : système de notation ESG propriétaire « Moneta VIDA »

Le tableau ci-dessous présente l'évolution trimestrielle de la note VIDA du Fonds et de la note VIDA de l'Indice de référence VIDA. Tout au long de l'année, le Fonds a maintenu une note VIDA supérieure à celle de son Indice de référence VIDA.

Note VIDA	T1 2022	T2 2022	T3 2022	T4 2022
Moneta Long Short	2,93	3,00	3,12	2,86
Indice de référence VIDA	2,64	2,77	2,77	2,76
% écart Fonds vs. Indice	+11%	+8%	+13%	+4%

Le tableau ci-dessous présente l'évolution trimestrielle des taux de couverture de la notation VIDA des investissements du Fonds et des actifs composant l'Indice de référence VIDA. Tout au long de l'année, les taux de couverture ont dépassé les seuils fixés, à savoir : un taux de couverture supérieure à 90% pour les actions de grandes capitalisations (Large Caps, dont la capitalisation boursière est supérieure à dix milliards d'euros) et un taux de couverture supérieure à 75% pour les petites et moyennes capitalisations (Small & Mid Caps, dont la capitalisation boursière est inférieure à dix milliards d'euros).

Taux de couverture	T1 2022	T2 2022	T3 2022	T4 2022
Moneta Long Short				
Périmètre actions	92,0%	92,1%	92,4%	92,2%
<i>Large Caps</i>	100%	100%	98,5%	97,5%
<i>Small & Mid Caps</i>	84,5%	87,7%	83,5%	84,3%
Périmètre crédit	80,4%	82,2%	89,4%	81,1%
Indice de référence VIDA				
Périmètre actions	96,6%	96,6%	96,4%	98,7%
<i>Large Caps</i>	97,2%	97,3%	97,5%	99,2%
<i>Small & Mid Caps</i>	92,7%	92,6%	90,2%	95,4%
Périmètre crédit	86,3%	93,3%	96,1%	96,1%

Le respect de ces contraintes a permis à l'Equipe de Gestion de prendre en considération les critères ESG dans l'étude des sociétés bénéficiaires d'investissements (respect d'un taux de couverture) et à orienter les décisions de gestion afin de sélectionner des sociétés présentant un meilleur profil ESG que la moyenne du marché représentée par l'Indice de référence VIDA retenu. Pour rappel, cet indice ne tient pas compte de critères ESG dans sa composition et sa pondération et n'est pas aligné sur les caractéristiques E/S promues par le Fonds.

b) Prise en compte des Principales Incidences Négatives

Le Fonds a bien pris en compte les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité, que ce soit en intégrant des indicateurs relatifs à ces incidences au sein de la grille de notation « Moneta VIDA » ou au travers de sa politique d'exclusion.

Davantage de détails sont disponibles dans la rubrique consacrée aux principales incidences négatives ([ci-dessous](#)).

c) Exclusions

Pour rappel, le Fonds exclut de son univers d'investissement les sociétés dont l'activité comporte les caractéristiques suivantes¹ :

- Exposition aux armes controversées
- Exposition au tabac
- Exposition au charbon
- Transgression grave et avérée de l'un des principes du Pacte Mondial des Nations Unies (PMNU)
- Controverses graves et avérées et sur lesquelles Moneta AM a fait le choix de ne plus investir

Le tableau ci-dessous présente l'exposition du Fonds à des sociétés qui comportent les caractéristiques présentées ci-dessus. Tout au long de l'année calendaire 2022, le Fonds a bien respecté la bonne application de la politique d'exclusion en place : cela a permis au Fonds de limiter son exposition à des sociétés ayant des impacts négatifs sensibles sur les facteurs de durabilité.

% d'exposition	T1 2022	T2 2022	T3 2022	T4 2022
Armes controversées	0%	0%	0%	0%
Tabac	0%	0%	0%	0%
Charbon	0%	0%	0%	0%
Transgression PMNU	0%	0%	0%	0%
Controverses graves et avérées	0%	0%	0%	0%

d) Engagement actionnarial

Pour rappel, le Fonds a pour objectif de voter à toutes les assemblées générales pour lesquelles il est responsable de l'exercice des droits de vote et dès lors que cela est techniquement possible et/ou ne pose pas de difficulté matérielle (par exemple : coût prohibitif au regard de notre emprise dans le capital de la société concernée, impossibilité physique de participer à l'Assemblée Générale dans une juridiction n'autorisant pas le vote électronique).

Sur l'année calendaire 2022, le Fonds a voté à 88% des assemblées générales.

Pour cinq assemblées générales l'exercice des droits de vote n'a pas été réalisé :

- Pour trois assemblées générales (en Suisse, au Danemark et en Suède), le POA (*Power of Attorney*, i.e. la procuration) a été mis en place postérieurement à la tenue des assemblées ; les droits de vote n'ont donc pas pu être exercés pour des raisons techniques.
Dans le cas spécifique de la Suède, cette procuration doit être certifiée par un notaire ce qui représente une condition administrative supplémentaire : nous ne nous engageons donc pas à exercer nos droits de vote pour les sociétés suédoises en 2023.
- Pour une assemblée générale, l'exercice des droits de vote n'a pas été pris en compte malgré leur exercice préalablement à la date de *cut-off* ; les droits de vote n'ont donc pas pu être exercés pour des raisons techniques.
- Pour une assemblée générale, l'exercice n'a pas été réalisé.

Dans l'ensemble, le non-exercice des droits de vote a été lié à des raisons techniques.

En dehors de l'exercice des droits de vote, l'Equipe de Gestion a maintenu des contacts réguliers tout au long de l'année avec les sociétés bénéficiaires d'investissements, en rencontrant les équipes de direction de ces sociétés lors de réunions d'analystes (suite à des publications de résultats par exemple) et lors de conférences. Lors de ces rencontres, quand cela s'est avéré pertinent, les Analystes ont eu l'occasion d'interroger les sociétés sur les critères ESG afin d'approfondir leurs analyses.

¹ De plus amples détails sur les seuils retenus au niveau de chaque exclusion sont disponibles au sein de la Politique relative aux exclusions (voir site Internet de Moneta AM - rubrique « [Documentation ESG](#) »).

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Non applicable : il s'agit de la première publication périodique.

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Non applicable sur l'année calendaire 2022, le Fonds n'ayant pas pris d'engagement en termes de proportion minimale d'investissements durables sur la période en question.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

— — *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-t-ils été pris en considération ?*

Non applicable sur l'année calendaire 2022, le Fonds n'ayant pas pris d'engagement en termes de proportion minimale d'investissements durables sur la période en question.

— — *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?
Description détaillée :*

Non applicable sur l'année calendaire 2022, le Fonds n'ayant pas pris d'engagement en termes de proportion minimale d'investissements durables sur la période en question.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux et sociaux.



Ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Le Fonds a pris en considération les Principales Incidences Négatives sur les facteurs de durabilité.

Les Principales Incidences Négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La notation « Moneta VIDA » intégrait dès le démarrage de la période de revue (17 janvier 2022) certains des indicateurs relatifs aux principales incidences négatives : par exemple, la notation comprenait des indicateurs liés au climat (émissions carbone, intensité carbone, etc.) ou liés aux questions sociales et de personnel (mixité au sein des organes de direction).

Ces indicateurs alimentent le jugement des Analystes sur le profil ESG des sociétés et participent ainsi à la formation de la note VIDA. Concrètement et à titre d'exemple, une société présentant une empreinte carbone significative (relativement à notre univers d'investissement) voit sa note Environnementale impactée défavorablement. Par transparence, si cette société est présente au sein du portefeuille, la note VIDA du Fonds est également impactée défavorablement. Pour rappel, le Fonds a pour objectif de maintenir une note VIDA supérieure à celle de son Indice de référence VIDA : dans le cas de figure présenté, pour maintenir un écart stable entre la note VIDA du Fonds et la note VIDA de l'Indice de référence VIDA, l'Equipe de Gestion est contrainte de réaliser un arbitrage afin de compenser la variation engendrée par l'intégration de l'incidence négative dans la formation de la note VIDA. En ce sens, le Fonds prend en compte les incidences négatives sur les facteurs de durabilité dans le process de gestion.

Pour compléter notre prise en compte des principales incidences négatives, une mise à jour de la grille de notation Moneta VIDA a été réalisée à la fin de la période de revue afin d'intégrer de nouveaux indicateurs d'incidences. Nous avons par exemple ajouté à notre grille les indicateurs « *Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable* » et nous avons explicité l'indicateur « *Initiatives prises pour réduire les émissions carbone aux fins du respect de l'accord de Paris* ». Ce dernier faisait déjà partie des facteurs étudiés pour qualifier la qualité de la politique environnementale : nous avons choisi de l'expliciter afin de s'assurer de sa prise en compte systématique.

On rappelle que toute incidence majeure identifiée influence également la réflexion autour de la valorisation. La valorisation et le profil ESG (étudié via la note VIDA) sont deux critères de sélection des sociétés bénéficiaires d'investissements.

Par ailleurs, certains indicateurs (qui n'étaient pas explicités au sein de la grille de notation Moneta VIDA) étaient déjà pris en compte au sein de notre politique d'exclusion : par exemple, une exclusion sur les sociétés exposées aux armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques) est appliquée par le Fonds et toute société transgressant de manière grave et avérée l'un des principes du Pacte Mondial des Nations Unies est également placée sur une liste d'exclusion. Cette stratégie d'exclusion permet également de prendre en compte les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité dans le process de gestion.

Pour finir, les indicateurs relatifs aux incidences négatives sont agrégés au niveau du Fonds : ces données seront communiquées annuellement au titre de l'année civile passée, au plus tard le 30 juin, dans un rapport ESG apportant des détails au niveau du Fonds.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Le tableau ci-dessous présente les quinze investissements les plus importants du Fonds à la fin de la période de revue, soit au 30 décembre 2022².

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
Stellantis * NL00150001Q9	Consommation discrétionnaire	4,1%	Pays-Bas
TotalEnergies * FR0000120271	Energie	3,4%	France
Roche * CH0012032048	Santé	3,0%	Suisse
Prosus * NL0013654783	Consommation discrétionnaire	2,5%	Pays-Bas
BNP Paribas * FR0000131104	Finance	2,4%	France
BIT Agache ** FR0127636761	Finance	2,2%	France
BIT Lagardère ** FR0127362830	Services de télécommunication	2,2%	France
BIT Accor ** FR0127733840	Consommation discrétionnaire	2,2%	France
BIT Verallia ** FR0127744052	Matériaux	2,2%	France
BIT Lagardère ** FR0127745323	Services de télécommunication	2,2%	France
BIT Plastic Omnium ** FR0127694190	Consommation discrétionnaire	2,2%	France
BIT Faurecia ** FR0127736546	Consommation discrétionnaire	2,2%	France
BIT Teleperformance ** FR0127545343	Industrie	2,2%	France
Amundi Euro Liquidity *** FR0010251660	Trésorerie	2,2%	France
Sanofi * FR0000120578	Santé	2,2%	France

* investissement au sein du portefeuille actions long du Fonds

** investissement au sein du portefeuille crédit du Fonds

*** placements de trésorerie

Nous avons retenu (1) la classification sectorielle GICS (*Global Industry Classification Standard*) pour définir le secteur d'appartenance des investissements et (2) le pays du siège social d'immatriculation pour définir le pays d'appartenance des investissements.

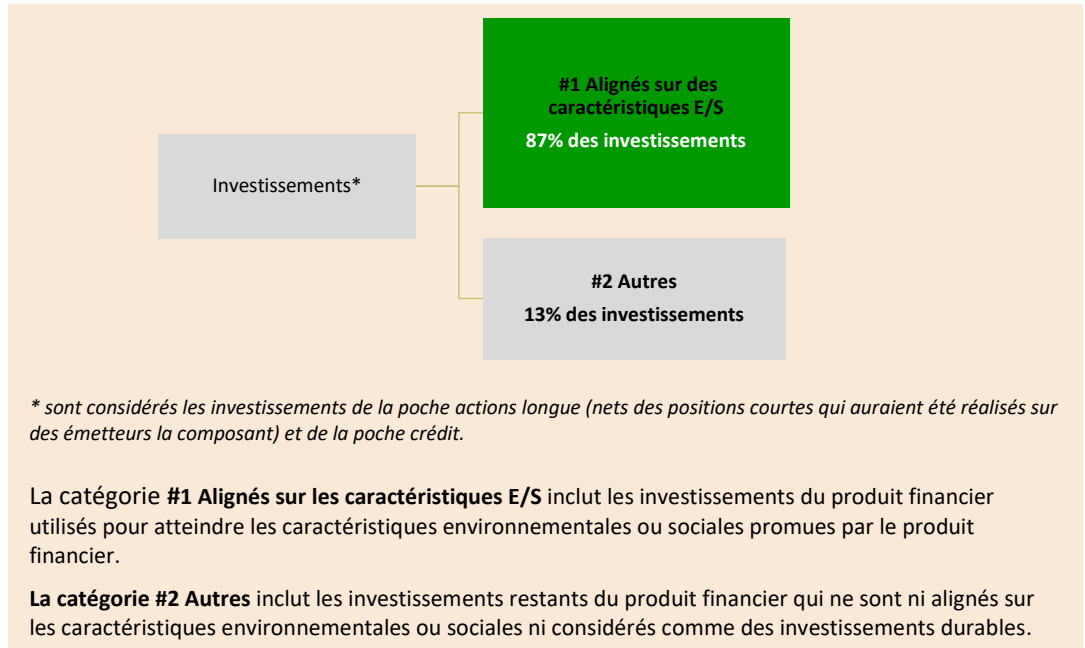
² A noter que ce tableau présente les quinze investissements les plus importants du fonds selon le calcul de l'actif net investi sur les sociétés du portefeuille. Les investissements incluent les investissements (hors instruments dérivés) de la poche actions longue (nets des investissements sur des positions courtes qui auraient été réalisés sur des émetteurs composant la poche actions longue) et de la poche crédit. Ce tableau est donc à différencier du tableau page 3 où nous considérons uniquement la poche action long du portefeuille (nets des investissements sur des positions courtes qui auraient été réalisés sur des émetteurs composant la poche actions longue), la poche crédit n'étant pas considérée.



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

● Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Le tableau ci-dessous présente les expositions sectorielles du Fonds (selon la classification GICS) ainsi que l'exposition aux combustibles fossiles à la fin de la période de revue, soit au 30 décembre 2022.

Secteurs	Poche actions longue (% d'actifs)	Poche crédit (% d'actifs)	Somme (% d'actifs)
Consommation discrétionnaire	13%	13%	26%
Consommation de base	6%	0%	6%
Energie	6%	1%	7%
Finance	8%	5%	14%
Immobilier	0%	0%	0%
Industrie	10%	4%	14%
Matériaux	0%	2%	2%
Santé	11%	0%	11%
Services aux collectivités	2%	0%	2%
Services de télécommunication	3%	4%	8%
Technologies de l'information	7%	0%	7%
TOTAL	66%	30%	96%
Exposition aux combustibles fossiles	7%	1%	8%

L'exposition aux combustibles fossiles (entendus comme les sources d'énergie non renouvelables basées sur le carbone telles que les combustibles solides, le gaz naturel et le pétrole) comprend toutes les sociétés (en pourcentage des actifs) qui tirent des revenus (i.e. dès le premier euro de chiffre d'affaires) de la prospection, de l'extraction, de la production, de la transformation, du stockage, du raffinage ou de la distribution, y compris le transport, le stockage et le commerce, de combustibles fossiles. Pour calculer cette exposition, nous avons tiré nos données des rapports annuels des sociétés.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- **Du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements
- **Des dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements pour une transition vers une économie verte par exemple.
- **Des dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

Pour se conformer à la taxinomie de l'UE, les critères relatifs au **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à l'énergie renouvelable ou aux combustibles à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. Pour **l'énergie nucléaire**, les critères incluent des règles exhaustives de sécurité et de gestion des déchets.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

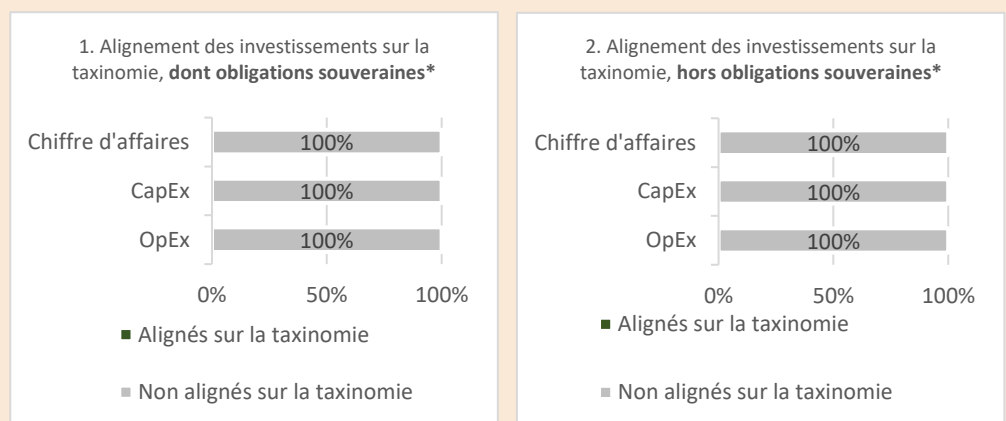
Au cours de l'année calendaire 2022, le Fonds ne s'est pas fixé d'engagement en termes de proportion minimale d'investissements durables (équivalent d'une proportion minimale de 0%), y compris en ce qui concerne les investissements durables ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

Il est difficile à l'heure actuelle de soutenir un engagement significatif en faveur d'une proportion minimale d'investissements alignés sur la Taxinomie de l'UE. Il existe en effet peu de données suffisamment fiables et la couverture des données est trop faible pour nous engager sur un chiffre précis. Les sociétés sont tenues de publier dans leur rapport annuel 2022 (au cours de l'année 2023) le pourcentage d'alignement de leurs activités avec la taxinomie de l'UE sur seulement deux des six objectifs, à savoir atténuation du changement climatique et adaptation au changement climatique. Ces éléments nous permettront d'y voir plus clair et ainsi de potentiellement nous engager sur un pourcentage d'alignement avec la taxinomie : nous reverrons notre position courant 2023.

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE³ ?**

- Oui :
- Dans le gaz fossile
 - Dans l'énergie nucléaire
- Non

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines

³ Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne seront conformes à la Taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne nuisent pas de manière significative à un objectif de la Taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. Les critères complets pour les activités économiques liées au gaz fossile et à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le Règlement Délégué (UE) 2022/1214 de la Commission européenne.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental. **Les activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émissions de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

- **Quelle était la proportion minimale d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Non applicable

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Au cours de l'année calendaire 2022, le Fonds ne s'est pas fixé d'engagement en termes de proportion minimale d'investissements durables (équivalent d'une proportion minimale de 0%), y compris en ce qui concerne les investissements durables ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Au cours de l'année calendaire 2022, le Fonds ne s'est pas fixé d'engagement en termes de proportion minimale d'investissements durables (équivalent d'une proportion minimale de 0%), y compris en ce qui concerne les investissements durables ayant un objectif social.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « #2 Autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

La catégorie « #2 Autres » était constituée de trésorerie (détenue à titre accessoire ou à des fins d'équilibrage des risques) et de sociétés non couvertes par la notation ESG « Moneta VIDA » (le taux de couverture minimal décrit dans les caractéristiques E/S du Fonds ayant tout de même été respecté). Ces sociétés ont vocation à être notées, il s'agit donc d'une situation temporaire par nature. Par ailleurs, l'existence de listes d'exclusion (armes controversées, charbon, tabac, transgression d'un des dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies, controverses graves et avérées) permet d'assurer que les investissements du portefeuille ne sont pas concernés par des activités ayant des impacts environnementaux/sociaux sensiblement négatifs.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Pour atteindre les caractéristiques E/S, l'Equipe de Gestion s'est assurée de respecter les différentes contraintes fixées : (1) notation VIDA du Fonds supérieure à celle de l'Indice de référence VIDA, (2) taux de couverture minimal de la notation VIDA, (3) respect des critères fixés dans la politique d'exclusion et (4) voter aux assemblées générales des sociétés bénéficiaires d'investissements.

La contrainte 3 est paramétrée dans nos outils de gestion de portefeuille et de passage d'ordre : cela nous permet de vérifier sa bonne exécution à chaque passage d'ordre par le Gérant. Ainsi, les sociétés qui seraient présentes sur des listes d'exclusion paramétrées au sein de nos outils ne peuvent pas être traitées par le Fonds (sauf éventuellement dans la phase de désinvestissement). L'Equipe de Gestion est par ailleurs informée des éléments constituant la politique d'exclusion de Moneta AM : au cours de son travail de recherche, elle s'assure ainsi que les sociétés susceptibles d'être bénéficiaires d'investissements respectent les critères fixés par la politique d'exclusion.

Les contraintes 1 et 2 ont fait l'objet de vérifications manuelles régulières : afin de renforcer ces contrôles, l'implémentation de ces contraintes directement au sein de nos outils de gestion de portefeuille et de passage d'ordre est en cours ce qui permettra un suivi automatisé quotidien.

Enfin, en ce qui concerne la contrainte 4, la liste des sociétés dans lesquelles Moneta AM est actionnaire est mise à jour trimestriellement dans la base ISS (mensuellement pendant le deuxième trimestre qui comportent plus d'assemblées générales), afin que les analystes/gérants reçoivent les alertes de participation aux assemblées générales. Un rappel des prochaines assemblées générales est envoyé chaque semaine. Le respect de notre politique de vote est un point clé de notre politique d'engagement.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

L'indice de référence n'évalue pas ou n'inclut pas ses constituants en fonction des caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas aligné sur les caractéristiques ESG promues par le Fonds.

- **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?**

Non applicable.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Non applicable.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Non applicable.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Le tableau ci-dessous présente l'évolution trimestrielle de la note VIDA du Fonds et de la note VIDA de l'Indice de référence VIDA. Tout au long de l'année, le Fonds a maintenu une note VIDA supérieure à celle de son Indice de référence VIDA.

Note VIDA	T1 2022	T2 2022	T3 2022	T4 2022
Moneta Long Short	2,93	3,00	3,12	2,86
Indice de référence VIDA	2,64	2,77	2,77	2,76
% écart Fonds vs. Indice	+11%	+8%	+13%	+4%

Pour rappel, « l'indice de référence VIDA » est un **indice composite** composé à 40% du Stoxx Europe 600 et à 60% d'un indice crédit composite défini par Moneta AM afin de s'approcher de la structure habituelle de la poche de placement de trésorerie du Fonds - la méthodologie détaillée est disponible dans la [Politique relative à la notation extra-financière](#).

MONETA LONG SHORT

INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES POUR LES INVESTISSEURS EN ET DEPUIS LA SUISSE ¹

Moneta Long Short (MLS) est un fonds de droit français. Le prospectus de vente détaillé, les informations clés pour l'investisseur, le règlement de gestion, les rapports annuels et semestriels du fonds – chacun sous forme imprimée – ainsi que la valeur nette d'inventaire par part et les prix d'émission, de rachat et de conversion éventuels sont disponibles sur demande sans frais au siège de la Société de Gestion ainsi qu'auprès du représentant pour la Suisse. La liste des variations du portefeuille est mise gratuitement à la disposition de l'investisseur auprès du représentant pour la Suisse.

Toutes les informations disponibles aux investisseurs au siège de la Société de Gestion peuvent également être obtenues sans frais auprès du représentant pour la Suisse.

Représentant en Suisse

Waystone Fund Services (Switzerland) S.A. | Av. Villamont 17, CH-1005 Lausanne, Suisse

Service de paiement pour la Suisse

Banque Cantonale de Genève | 17, quai de l'Île, CH-1204 Genève, Suisse

¹ Informations et données non auditées par les commissaires aux comptes



MONETA LONG SHORT

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 décembre 2022**



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 décembre 2022**

MONETA LONG SHORT
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
MONETA ASSET MANAGEMENT
36 rue Marbeuf
75008 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement MONETA LONG SHORT relatifs à l'exercice clos le 30 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2022 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*



MONETA LONG SHORT

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*



MONETA LONG SHORT

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Frédéric SELLAM

2023.03.31 17:53:54 +0200



BILAN ACTIF AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	405 657 924,75	375 830 240,93
Actions et valeurs assimilées	254 852 158,80	195 136 572,62
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	254 852 158,80	195 136 572,62
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	21 976 669,01	136 318 068,35
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	21 976 669,01	136 318 068,35
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	114 703 629,06	25 502 076,33
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	114 703 629,06	25 502 076,33
Titres de créances négociables	114 703 629,06	25 502 076,33
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	9 934 236,06	14 928 783,41
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	9 934 236,06	14 928 783,41
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	4 191 231,82	3 944 740,22
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	4 191 231,82	3 944 740,22
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	13 560 054,82	15 353 429,75
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	13 560 054,82	15 353 429,75
COMPTES FINANCIERS	35 520 938,37	25 247 576,03
Liquidités	35 520 938,37	25 247 576,03
TOTAL DE L'ACTIF	454 738 917,94	416 431 246,71

BILAN PASSIF AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	427 634 819,42	397 799 749,56
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	18 702 766,94	6 519 427,52
Résultat de l'exercice (a,b)	2 925 647,34	4 832 142,18
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	449 263 233,70	409 151 319,26
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	2 277 375,15	5 578 029,79
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	2 277 375,15	5 578 029,79
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	2 277 375,15	5 578 029,79
DETTES	1 815 999,26	1 478 077,86
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	1 815 999,26	1 478 077,86
COMPTES FINANCIERS	1 382 309,83	223 819,80
Concours bancaires courants	1 382 309,83	223 819,80
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	454 738 917,94	416 431 246,71

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Contracts for Difference		
MSE RECKITT B 1230	2 595 018,77	0,00
CFD NATX SARTOR 1230	1 662 300,00	1 488 000,00
MSE SANLORENZ 1230	4 988 250,00	0,00
MSE TATE & LY 1230	6 414 936,92	0,00
MSE ESSILORLU 1230	4 230 000,00	0,00
MSE MARLOWE P 1230	1 669 241,09	0,00
MSE TENCENT H 1230	3 971 498,22	0,00
NATX TECHNIP 1230	953 550,00	0,00
CFD NA BMW 1230	1 042 250,00	1 106 125,00
CFD NATX HEINEK 1230	3 515 200,00	3 954 400,00
MSE DANONE 1230	6 646 050,00	0,00
MSE HUSQVARNA AB-B S	2 136 704,49	0,00
CFD MSE EDENRED 1230	2 544 000,00	0,00
CFD NATX BAKKAF 1230	0,00	1 343 785,04
MSE TELEKOM A 1230	2 312 000,00	2 209 800,00
MSE TALANX AG 1230	0,00	20 163,96
CFD NATX BECHTL 1230	0,00	2 832 300,00
MSE BECHTLE A 1230	0,00	3 209 940,00
MSE RATIONAL AG 1230	3 052 500,00	4 502 000,00
NATX BM EUROP	1 646 257,31	2 678 511,92
CFD MSE SOFTCAT 1230	2 536 389,57	4 079 116,48
CFD NATX GEBERI 1230	3 538 133,44	7 646 036,20
CFD NATX TOTAL 1230	9 384 000,00	2 677 800,00
CFD NATX SANOFI 1230	0,00	3 100 300,00
NATX EIFFAGE 1230	0,00	1 685 903,02
CFD NATX UNILEV 1230	0,00	3 052 048,13
CFD NATX KERING 1230	5 943 750,00	0,00
CFD NATX SOCIET 1230	0,00	1 510 250,00
CFD NATX AIRBUS 1230	6 938 750,00	0,00
CFD NATX EQT AB 1230	2 281 015,66	0,00
CFD MSE PEARSON 1230	0,00	1 277 074,31
CFD MSE GN STOR 1230	0,00	329 254,60
CFD NATX EUROFI 1230	0,00	2 705 312,00
CFD MS BAYERISC 1230	2 084 500,00	1 327 350,00
CFD NATX RECKIT 1230	5 092 724,34	6 415 361,55
MSE BIG YELLO 1230	0,00	10 258 901,79
MSE NETWORK INTERNAT	8 130 414,24	3 738 218,21

HORS-BILAN AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
CFD NATX VONNOVI 1230	1 737 069,72	0,00
CFD NATX FAUREC 1230	0,00	1 673 200,00
CFD NATX CREDIT 1230	2 949 300,00	0,00
MSE CHRISTIAN 1230	0,00	3 672 630,00
MSE BENCHMARK 1230	0,00	1 356 690,63
NATX CERES POWER HOL	1 344 390,20	1 719 575,62
CFD NATX BOUYGU 1230	2 243 200,00	0,00
CFD NATX COMPAG 1230	4 565 000,00	0,00
CFD MS CNH INDU 1230	5 237 750,00	5 121 000,00
CFD MS EMS CHEM 1230	2 860 769,78	8 285 803,89
CFD MS ANIMA HO 1230	0,00	2 132 750,00
CFD MS LEROY SE 1230	0,00	2 071 119,65
CFD SG CANTEL M 1230	0,00	2 188 500,00
NATX BURBERRY 1230	0,00	4 758 532,87
MSE ACCOR SA 1230	2 918 750,00	5 121 000,00
CFD NATX CARL Z 1230	1 886 400,00	0,00
CFD NATX NIBE I 1230	2 619 180,35	0,00
MSE PLASTIC O 1230	0,00	1 143 000,00
NATX BELIEVE 1230	581 700,00	1 013 880,00
NATX RWS HOLD 1230	232 915,79	210 877,92
NATX NKT A/S 1230	2 368 452,90	1 909 795,06
MSE TELEVISIO 1230	0,00	4 188 000,00
MSE SCHAEFFLER 1230	0,00	546 750,00
CFD NATX VEOLIA 1230	2 400 000,00	0,00
MSE BIKE24 HO 1230	0,00	1 366 496,82
MSE LEOPALACE 1230	0,00	1 411 259,40
MSE BELIEVE S 1230	630 175,00	312 562,31
MS INTERTEK GBP 1230	0,00	2 010 044,27
CFD MSE SIEGFRI 1230	1 121 458,31	0,00
MSE CIE FINAN 1230	6 696 963,54	0,00
CFD MSE SALVATO 1230	3 462 900,00	0,00
CFD MSE EUROAPI 1230	2 077 500,00	0,00
CFD SRT3 SARTO 1230	1 847 000,00	2 976 000,00
ALO NATX EUR 1230	0,00	2 029 300,00
MS BAKKAFROST NOK 12	0,00	1 168 508,73
MS RWS GBP 1230	1 524 539,70	0,00
MSE CINT GRP 1230	564 836,63	0,00
CFD MS TRIGANO 1230	3 509 000,00	2 736 000,00
CFD MS GRIEG SE 1230	0,00	1 607 250,57
CFD MS KINGFISH 1230	1 730 294,39	3 220 831,15
CFD STJ STJAME 1230	0,00	6 479 916,28
CFD MS HANN RUC 1230	0,00	2 958 555,00
CFD MSSE ABDN G 1230	3 200 647,18	0,00
NAT RENAULT EUR 1230	2 580 187,50	839 987,50
JIT INDIT JPM 1230	372 750,00	761 294,52
CFD MS BUNZL PL 1230	5 599 314,49	7 038 427,67

HORS-BILAN AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
CFD MS IPSOS 1230	3 510 000,00	0,00
CFD QLT QUILTE 1230	0,00	5 831 984,58
CFD NAT EAPI EU 1230	346 250,00	0,00
NATI GRIEG 1230	0,00	475 099,59
NATI HENNES 1230	4 036 756,64	5 733 139,52
NATX JD SPORT 1230	0,00	6 220 783,55
CFD NATI LVMH M 1230	0,00	1 898 924,00
NATI QLT 1230	0,00	353 453,61
NAT DRING EUR 1230	2 368 750,00	0,00
MS RACE EUR 1230	2 002 000,00	0,00
CFD MSE SUBC NO 1230	4 516 064,60	0,00
NATI ST JAMES 1230	0,00	1 202 099,30
MSE RENAULT 1230	2 189 250,00	5 803 550,00
MSE GVC 1230	6 853 866,71	7 010 163,28
CFD NA UNIVERSA 1230	6 753 000,00	0,00
MS VOLKSWAGEN EUR 12	0,00	3 549 600,00
CFD NAT INDUSTRI 1230	1 988 000,00	2 282 400,00
CFD W14 NA KONG 1230	5 929 350,00	9 305 422,07
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	29 417,64	59,24
Produits sur actions et valeurs assimilées	7 118 554,79	8 172 642,38
Produits sur obligations et valeurs assimilées	1 524 996,36	2 812 866,21
Produits sur titres de créances	614 206,73	31 708,39
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	37 948,21	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	9 325 123,73	11 017 276,22
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	47 090,01	68 955,89
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	54 661,88	78 921,76
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	101 751,89	147 877,65
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	9 223 371,84	10 869 398,57
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	6 333 202,99	5 983 527,69
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	2 890 168,85	4 885 870,88
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	35 478,49	-53 728,70
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	2 925 647,34	4 832 142,18

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de fonctionnement* et de gestion (incluant tous les frais hors frais de transaction, de surperformance et frais liés aux investissements dans des OPCVM ou fonds d'investissement)	Actif net	Parts A : 1,5 % TTC maximum par an Part R : 2,0% TTC maximum par an Part RD : 1,0% TTC maximum par an Part S : 0,2 % TTC maximum par an
Commission de surperformance	Actif net	Pour les parts A, R et RD : 20 % TTC de la performance du FCP au-delà de l'indice composite : 40% Stoxx Europe 600 Net Return + 60% €STR uniquement en cas d'appréciation de la valeur liquidative sur la période de référence et de surperformance depuis le lancement de la classe de part concernée et dans le respect du principe du « high-water mark » exposé plus bas. Pour la part S : pas de commission de surperformance
Prestataires percevant des commissions de mouvement (hors frais de courtage)	Prélèvement sur chaque transaction	Néant

* Les frais de fonctionnement et de gestion incluent : les frais de gestion financière, les frais d'administration, les frais dépositaires, les frais d'audit (commissaires aux comptes) et les frais de distribution.

Commission de surperformance La commission de surperformance est calculée à chaque valeur liquidative :

- La période de référence de cette surperformance est l'exercice comptable,
- Elle n'est due que sous certaines conditions décrites ci-après et est provisionnée à chaque calcul de valeur liquidative pour obtenir la valeur liquidative nette,
- En cas de rachat de parts en cours de période de surperformance, la commission de surperformance due à la société de gestion à proportion du rachat est acquise et prélevée,
- L'intégralité de la commission de surperformance est acquise et prélevée en fin d'exercice.

Principe du « High-water mark »

- Les commissions de surperformance suivent le principe du « High-water Mark » : aucune commission de surperformance n'est provisionnée tant que la surperformance de chaque classe de part par rapport à l'indicateur de référence n'a pas dépassé son plus haut niveau historiquement atteint en fin d'exercice comptable.
- En conséquence, les calculs de commission de surperformance présentent des paramètres propres à chaque classe de part.

Détails relatifs à la méthodologie de détermination et de comptabilisation de la commission de surperformance

Le mode de calcul de la commission de surperformance est le suivant :

- Le calcul de la commission de surperformance s'effectue sur la base du montant de l'actif sur lequel la performance a été réalisée ainsi que des souscriptions et des rachats effectués sur le fonds. Cette méthode revient à comparer l'actif brut (hors commission de surperformance) du fonds Moneta Long Short à l'actif brut théorique d'un fonds suivant l'indicateur de référence en lui appliquant les mêmes flux de souscriptions et de rachats.
- Au cas où depuis le début de l'exercice comptable du fonds, la progression de l'actif brut avant frais de gestion variables (mais après frais de gestion fixe) serait inférieure à celle de l'actif brut théorique, il n'est pas constitué de provision pour commission de surperformance ;

- Au cas où depuis le début de l'exercice comptable du fonds, la progression de l'actif brut avant frais de gestion variables (mais après frais de gestion fixes) serait supérieure à celle de l'actif brut théorique, une provision potentielle pour frais de gestion variables est calculée comme étant égale à 20 % de la surperformance par rapport à la progression de l'actif brut théorique.

- Une valeur liquidative (VL) théorique après frais de gestion variable est ensuite calculée et comparée à la VL de début d'exercice : si elle lui est supérieure (performance positive depuis le début de l'exercice), elle est ensuite comparée au seuil du «high-water mark» tel que précédemment défini. Une provision est constatée seulement si la performance a dépassé ce seuil.

- En cas de rachat de parts en cours de période de référence, la commission de surperformance est acquise à la société de gestion en date de valeur liquidative du rachat au prorata du nombre de parts rachetées sur le nombre de parts totales de la classe de part concernée.

- En cas de sous-performance par rapport à la performance préétablie en cours d'exercice, il sera procédé à une reprise de provisions. Dans le cas d'une performance négative du fonds, ou d'une surperformance inférieure au « high-water mark » la provision est intégralement reprise. Ces reprises sont plafonnées à hauteur des dotations.

A compter de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2021, toute sous-performance du fonds par rapport à l'indice de référence est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. A cette fin, la durée cible de la période de référence de la performance n'a pas de limite de temps.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Parts MONETA LONG SHORT A	Capitalisation	Capitalisation
Parts MONETA LONG SHORT R	Capitalisation	Capitalisation
Parts MONETA LONG SHORT RD	Capitalisation	Capitalisation
Parts MONETA LONG SHORT S	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	409 151 319,26	406 114 023,67
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	125 432 464,06	81 253 202,44
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-70 659 628,40	-102 894 149,67
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	27 675 935,62	12 549 889,77
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-22 608 543,94	-14 216 052,43
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	120 555 769,73	86 146 596,80
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-106 858 575,48	-76 881 707,56
Frais de transactions	-508 721,58	-539 962,58
Différences de change	127 945,39	714 469,04
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-39 482 046,05	17 461 757,09
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>-20 307 888,81</i>	<i>19 174 157,24</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-19 174 157,24</i>	<i>-1 712 400,15</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	3 547 146,24	-5 442 618,19
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>1 913 856,67</i>	<i>-1 633 289,57</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>1 633 289,57</i>	<i>-3 809 328,62</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	2 890 168,85	4 885 870,88
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	449 263 233,70	409 151 319,26

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations à taux VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	5 011 066,25	1,12
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	16 965 602,76	3,77
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	21 976 669,01	4,89
TITRES DE CRÉANCES		
Titres négociables à moyen terme (NEU MTN)	5 025 333,33	1,12
Titres négociables à court terme (NEU CP)	109 678 295,73	24,41
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	114 703 629,06	25,53
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
Actions	204 665 167,48	45,56
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	204 665 167,48	45,56

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	16 965 602,76	3,78	0,00	0,00	5 011 066,25	1,12	0,00	0,00
Titres de créances	109 678 295,73	24,41	0,00	0,00	5 025 333,33	1,12	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 520 938,37	7,91
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 382 309,83	0,31
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	[3 mois - 1 an]	%	[1 - 3 ans]	%	[3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	20 966 528,26	4,67	1 010 140,75	0,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	104 773 637,99	23,32	9 929 991,07	2,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	35 520 938,37	7,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 382 309,83	0,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 GBP		Devise 2 CHF		Devise 3 SEK		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	3 277 598,01	0,73	19 808 774,25	4,41	1 769 861,89	0,39	11 245 356,36	2,50
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	353 377,74	0,08	313 590,18	0,07	319 325,55	0,07	112 840,13	0,03
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	55 504,96	0,01	2 761,70	0,00	14 476,07	0,00	1 002 667,10	0,22
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	48 570 950,70	10,81	14 217 325,07	3,16	11 638 493,77	2,59	16 785 365,72	3,74

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/12/2022
CRÉANCES		
	Souscriptions à recevoir	308 872,82
	Collatéraux	13 251 182,00
TOTAL DES CRÉANCES		13 560 054,82
DETTES		
	Rachats à payer	227 778,46
	Frais de gestion fixe	1 588 220,80
TOTAL DES DETTES		1 815 999,26
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		11 744 055,56

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part MONETA LONG SHORT A		
Parts souscrites durant l'exercice	470 023,4634	89 409 187,68
Parts rachetées durant l'exercice	-208 967,6775	-39 315 933,58
Solde net des souscriptions/rachats	261 055,7859	50 093 254,10
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 742 348,3036	
Part MONETA LONG SHORT R		
Parts souscrites durant l'exercice	68 822,9298	10 410 134,91
Parts rachetées durant l'exercice	-57 498,6066	-8 700 205,42
Solde net des souscriptions/rachats	11 324,3232	1 709 929,49
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	313 481,5630	
Part MONETA LONG SHORT RD		
Parts souscrites durant l'exercice	39 042,9356	23 669 515,97
Parts rachetées durant l'exercice	-37 891,2699	-22 558 179,98
Solde net des souscriptions/rachats	1 151,6657	1 111 335,99
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	107 599,9608	
Part MONETA LONG SHORT S		
Parts souscrites durant l'exercice	85,9241	1 943 625,50
Parts rachetées durant l'exercice	-3,8259	-85 309,42
Solde net des souscriptions/rachats	82,0982	1 858 316,08
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	521,7664	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part MONETA LONG SHORT A	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part MONETA LONG SHORT R	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part MONETA LONG SHORT RD	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part MONETA LONG SHORT S	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/12/2022
Parts MONETA LONG SHORT A	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	4 687 947,71
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,50
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	905,22
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts MONETA LONG SHORT R	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	918 752,60
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,00
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts MONETA LONG SHORT RD	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	702 543,29
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	835,60
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts MONETA LONG SHORT S	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	22 218,57
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,20
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue.»

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/12/2022
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/12/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/12/2022
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	2 925 647,34	4 832 142,18
Total	2 925 647,34	4 832 142,18

	30/12/2022	31/12/2021
Parts MONETA LONG SHORT A		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	1 954 650,00	3 231 266,27
Total	1 954 650,00	3 231 266,27

	30/12/2022	31/12/2021
Parts MONETA LONG SHORT R		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	45 666,53	307 569,39
Total	45 666,53	307 569,39

	30/12/2022	31/12/2021
Parts MONETA LONG SHORT RD		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	703 905,85	1 048 716,34
Total	703 905,85	1 048 716,34

	30/12/2022	31/12/2021
Parts MONETA LONG SHORT S		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	221 424,96	244 590,18
Total	221 424,96	244 590,18

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	18 702 766,94	6 519 427,52
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	18 702 766,94	6 519 427,52

	30/12/2022	31/12/2021
Parts MONETA LONG SHORT A		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	13 590 626,83	4 571 606,06
Total	13 590 626,83	4 571 606,06

	30/12/2022	31/12/2021
Parts MONETA LONG SHORT R		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	1 960 092,76	755 133,10
Total	1 960 092,76	755 133,10

	30/12/2022	31/12/2021
Parts MONETA LONG SHORT RD		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	2 670 285,89	1 035 430,76
Total	2 670 285,89	1 035 430,76

	30/12/2022	31/12/2021
Parts MONETA LONG SHORT S		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	481 761,46	157 257,60
Total	481 761,46	157 257,60

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Actif net Global en EUR	628 042 276,42	559 189 175,93	406 114 023,67	409 151 319,26	449 263 233,70
Parts MONETA LONG SHORT A en EUR					
Actif net	437 683 480,92	371 651 339,92	276 471 891,49	286 685 554,24	326 316 674,19
Nombre de titres	2 697 522,4463	2 090 123,8343	1 517 705,2467	1 481 292,5177	1 742 348,3036
Valeur liquidative unitaire	162,25	177,81	182,16	193,53	187,28
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-2,64	2,18	2,65	3,08	7,80
Capitalisation unitaire sur résultat	0,59	0,96	-0,25	2,18	1,12
Parts MONETA LONG SHORT R en EUR					
Actif net	77 078 656,52	67 538 885,23	53 200 330,32	46 905 166,97	46 857 370,77
Nombre de titres	583 728,3733	469 080,6501	362 418,6708	302 157,2398	313 481,5630
Valeur liquidative unitaire	132,04	143,98	146,79	155,23	149,47
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-2,15	1,76	2,12	2,49	6,25
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,19	0,08	-0,88	1,01	0,14
Parts MONETA LONG SHORT RD en EUR					
Actif net	95 912 883,14	101 658 370,23	59 291 302,70	65 514 330,97	64 401 453,01
Nombre de titres	188 234,1321	181 133,8632	102 839,9245	106 448,2951	107 599,9608
Valeur liquidative unitaire	509,54	561,23	576,53	615,45	598,52
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-8,33	6,95	8,50	9,72	24,81
Capitalisation unitaire sur résultat	4,59	5,75	0,45	9,85	6,54
Parts MONETA LONG SHORT S en EUR					
Actif net	17 367 255,84	18 340 580,55	17 150 499,16	10 046 267,08	11 687 735,73
Nombre de titres	943,3727	897,2760	808,1950	439,6682	521,7664
Valeur liquidative unitaire	18 409,75	20 440,28	21 220,74	22 849,65	22 400,32
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-298,59	254,53	318,65	357,67	923,32
Capitalisation unitaire sur résultat	337,47	364,33	222,01	556,30	424,37

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
BILFINGER - I	EUR	120 000	3 249 600,00	0,72
TOTAL ALLEMAGNE			3 249 600,00	0,72
BELGIQUE				
DREDGING ENVIRONMENTAL & MAR	EUR	20 000	2 480 000,00	0,55
TOTAL BELGIQUE			2 480 000,00	0,55
DANEMARK				
DEMANT A/S	DKK	190 000	4 919 585,83	1,10
GN GREAT NORDIC	DKK	275 000	5 907 516,98	1,31
TOTAL DANEMARK			10 827 102,81	2,41
ESPAGNE				
LINEA DIRECTA ASEGURADORA SA	EUR	4 300 000	4 437 600,00	0,99
SOLARIA ENERGIA Y MEDIO AMBIENTE SA	EUR	485 000	8 303 200,00	1,85
TOTAL ESPAGNE			12 740 800,00	2,84
FRANCE				
AMUNDI	EUR	85 000	4 505 000,00	1,00
BNP PARIBAS	EUR	205 000	10 916 250,00	2,43
CAPGEMINI SE	EUR	50 000	7 797 500,00	1,73
CHRISTIAN DIOR	EUR	10 150	6 912 150,00	1,54
CRCAM BRIE PIC2-CCI	EUR	14 814	258 889,46	0,06
CRCAM DE PARIS ET D'ILE DE FRANCE CCI	EUR	8 500	570 520,00	0,13
CRCAM LOIRE HAUTE LOIRE CCI	EUR	29 400	1 564 080,00	0,35
CRCAM NORD FRANCE CCI	EUR	132 883	2 194 961,39	0,49
CRCAM NORMANDIE SEINE CCI	EUR	20 000	1 360 000,00	0,30
DANONE	EUR	30 000	1 476 900,00	0,33
FAURECIA EX BERTRAND FAURE	EUR	140 000	1 978 200,00	0,43
KERING	EUR	8 000	3 804 000,00	0,85
LVMH (LOUIS VUITTON - MOET HENNESSY)	EUR	9 000	6 119 100,00	1,36
M6 METROPOLE TELEVISION	EUR	281 000	4 313 350,00	0,96
ORANGE	EUR	605 000	5 615 005,00	1,25
SANOFI	EUR	110 000	9 882 400,00	2,20
SOCIETE GENERALE SA	EUR	200 000	4 696 000,00	1,04
SOPRA STERIA	EUR	32 500	4 589 000,00	1,03
SR TELEPERFORMANCE	EUR	34 675	7 722 122,50	1,72
TECHNIP ENERGIES NV	EUR	345 002	5 061 179,34	1,13
TOTALENERGIES SE	EUR	420 000	24 633 000,00	5,48
WORLDLINE SA	EUR	95 000	3 470 350,00	0,77
TOTAL FRANCE			119 439 957,69	26,58
ITALIE				
DIASORIN SPA	EUR	50 000	6 520 000,00	1,45
MFE-MEDIAFOREUROPE NV-CL A	EUR	5 250 000	1 897 350,00	0,42
NEXI SPA	EUR	850 000	6 261 100,00	1,40
TOTAL ITALIE			14 678 450,00	3,27
LUXEMBOURG				
ABIVAX SA	EUR	35 000	216 300,00	0,05

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ADLER GROUP SA	EUR	373 651	502 560,60	0,11
TOTAL LUXEMBOURG			718 860,60	0,16
NORVEGE				
GRIEG SEAFOODS AS	NOK	55 947	418 253,55	0,10
TOTAL NORVEGE			418 253,55	0,10
PAYS-BAS				
AIRBUS SE	EUR	135 000	14 987 700,00	3,33
ARCADIS	EUR	225 000	8 257 500,00	1,83
EXOR NV	EUR	110 000	7 513 000,00	1,68
HEINEKEN HOLDING NEW	EUR	47 000	3 386 350,00	0,75
PROSUS NV	EUR	175 000	11 278 750,00	2,51
SIF HOLDING NV	EUR	125 000	1 450 000,00	0,32
STELLANTIS NV	EUR	1 400 000	18 569 600,00	4,14
TOTAL PAYS-BAS			65 442 900,00	14,56
ROYAUME-UNI				
JOHNSON SERVICE GROUP PLC	GBP	3 000 000	3 277 598,01	0,73
TOTAL ROYAUME-UNI			3 277 598,01	0,73
SUEDE				
LMK GROUP AB	SEK	242 500	119 049,97	0,03
PROBI AB	SEK	90 000	1 650 811,92	0,37
TOTAL SUEDE			1 769 861,89	0,40
SUISSE				
NOVARTIS AG-REG	CHF	50 000	4 244 439,93	0,95
ROCHE HOLDING AG-GENUSSSCHEIN	CHF	46 000	13 570 630,65	3,02
SIEGFRIED HOLDING AG-REG	CHF	3 200	1 993 703,67	0,44
TOTAL SUISSE			19 808 774,25	4,41
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			254 852 158,80	56,73
TOTAL Actions et valeurs assimilées			254 852 158,80	56,73
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ESPAGNE				
BBVA E3R+0.6% 09-03-23 EMTN	EUR	5 000 000	5 011 066,25	1,12
TOTAL ESPAGNE			5 011 066,25	1,12
ETATS-UNIS				
GOLDMAN SACHS GRP 3.25% 02/23	EUR	1 900 000	1 957 639,62	0,44
TOTAL ETATS-UNIS			1 957 639,62	0,44
FRANCE				
CAPGEMINI 2.5% 01-07-2023	EUR	1 000 000	1 010 140,75	0,23
TOTAL FRANCE			1 010 140,75	0,23
ITALIE				
FERRARI NV 1.5% 16-03-23	EUR	3 500 000	3 531 383,49	0,78
TOTAL ITALIE			3 531 383,49	0,78
JAPON				
MITSUBISHI UFJ FINANCIAL GROUP 0.68% 26-01-23	EUR	800 000	804 853,59	0,18
TOTAL JAPON			804 853,59	0,18
PAYS-BAS				
NN GROUP NV 0.875% 13-01-23	EUR	3 000 000	3 024 253,15	0,67

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ROCH FIN 0.5% 27-02-23 EMTN	EUR	1 016 000	1 018 196,37	0,23
WOLTERS KLUWER NV 2.875% 21/03/23	EUR	2 400 000	2 455 751,67	0,54
TOTAL PAYS-BAS			6 498 201,19	1,44
ROYAUME-UNI				
ROYA BK 2.5% 22-03-23 EMTN	EUR	3 102 000	3 163 384,12	0,70
TOTAL ROYAUME-UNI			3 163 384,12	0,70
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			21 976 669,01	4,89
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			21 976 669,01	4,89
Titres de créances				
Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé				
FRANCE				
ACCOR ZCP 30-01-23	EUR	10 000 000	9 981 725,35	2,22
AGACHE ZCP 04-01-23	EUR	10 000 000	9 998 103,86	2,23
COMP PLAS OMNI SE ZCP 28-02-23	EUR	10 000 000	9 962 876,87	2,22
ELIS E E3R+0.95% 02-01-23	EUR	5 000 000	5 025 333,33	1,12
FAURECIA ZCP 24-02-23	EUR	10 000 000	9 960 743,71	2,21
FAURECIA ZCP 26-01-23	EUR	5 000 000	4 991 721,96	1,11
FAURECIA ZCP 28-02-23	EUR	5 000 000	4 978 558,58	1,11
LAGARDERE ZCP 20-01-23	EUR	10 000 000	9 986 086,96	2,22
LAGARDERE ZCP 20-02-23	EUR	10 000 000	9 963 327,72	2,22
RENAULT ZCP 08-02-23	EUR	5 000 000	4 987 768,77	1,11
RENAULT ZCP 09-01-23	EUR	5 000 000	4 997 397,32	1,11
RENAULT ZCP 22-03-23	EUR	5 000 000	4 972 829,71	1,11
TECH EURO SNC ZCP 12-01-23	EUR	5 000 000	4 996 943,83	1,12
TELEPERFORMANCE SE ZCP 21-04-23	EUR	10 000 000	9 929 991,07	2,21
VERALLIA PACKAGING ZCP 14-02-23	EUR	10 000 000	9 970 220,02	2,21
TOTAL FRANCE			114 703 629,06	25,53
TOTAL Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé			114 703 629,06	25,53
TOTAL Titres de créances			114 703 629,06	25,53
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
AMUNDI EURO LIQUIDITY SRI IC	EUR	43	9 934 236,06	2,21
TOTAL FRANCE			9 934 236,06	2,21
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			9 934 236,06	2,21
TOTAL Organismes de placement collectif			9 934 236,06	2,21

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Instruments financier à terme				
Autres instruments financiers à terme				
CFD				
CFD MS BAYERISC 1230	EUR	-25 000	-750,00	0,00
CFD MS BUNZL PL 1230	GBP	-180 000	123 797,82	0,03
CFD MS CNH INDU 1230	EUR	-350 000	28 000,00	0,00
CFD MSE EDENRED 1230	EUR	-50 000	-12 000,00	-0,01
CFD MSE EUROAPI 1230	EUR	-150 000	-33 000,00	-0,01
CFD MS EMS CHEM 1230	CHF	-4 500	-41 129,28	0,00
CFD MSE SALVATO 1230	EUR	-210 000	-2 100,00	0,00
CFD MSE SIEGFRI 1230	CHF	1 800	17 365,70	0,01
CFD MSE SOFTCAT 1230	GBP	-190 000	34 275,53	0,01
CFD MSE SUBC NO 1230	NOK	420 000	115 847,74	0,02
CFD MS IPSOS 1230	EUR	-60 000	-126 000,00	-0,03
CFD MS KINGFISH 1230	GBP	-650 000	-64 492,12	-0,01
CFD MSSE ABDN G 1230	GBP	-1 500 000	-71 877,15	-0,01
CFD MS TRIGANO 1230	EUR	-27 500	-152 432,00	-0,03
CFD NA BMW 1230	EUR	-12 500	36 625,00	0,01
CFD NAT EAPI EU 1230	EUR	-25 000	81 000,00	0,02
CFD NAT INDUSTRI 1230	EUR	-80 000	800,00	0,00
CFD NATX AIRBUS 1230	EUR	-62 500	-113 750,00	-0,03
CFD NATX BOUYGU 1230	EUR	-80 000	121 600,00	0,03
CFD NATX CARL Z 1230	EUR	-16 000	180 000,00	0,04
CFD NATX COMPAG 1230	EUR	-100 000	-190 500,00	-0,05
CFD NATX CREDIT 1230	EUR	-300 000	-66 300,00	-0,01
CFD NATX EQT AB 1230	SEK	-115 000	150 964,77	0,04
CFD NATX GEBERI 1230	CHF	-8 000	91 804,61	0,03
CFD NATX HEINEK 1230	EUR	-40 000	16 000,00	0,01
CFD NATX KERING 1230	EUR	-12 500	748 687,00	0,17
CFD NATX NIBE I 1230	SEK	-300 000	23 737,16	0,00
CFD NATX RECKIT 1230	GBP	78 500	-171 704,64	-0,04
CFD NATX SARTOR 1230	EUR	-4 500	-58 500,00	-0,02
CFD NATX TOTAL 1230	EUR	-160 000	156 087,50	0,03
CFD NATX VEOLIA 1230	EUR	-100 000	58 000,00	0,01
CFD NATX VONOV 1230	EUR	-78 886	115 962,42	0,03
CFD NA UNIVERSA 1230	EUR	-300 000	-3 000,00	0,00
CFD SRT3 SARTO 1230	EUR	-5 000	-151 000,00	-0,03
CFD W14 NA KONG 1230	NOK	150 000	159 789,99	0,03
JIT INDIT JPM 1230	EUR	-15 000	-4 650,00	0,00
MSE ACCOR SA 1230	EUR	-125 000	61 250,00	0,01
MSE BELIEVE S 1230	EUR	-65 000	39 325,00	0,01
MSE CIE FINAN 1230	CHF	55 000	192 698,28	0,04
MSE CINT GRP 1230	SEK	-150 000	-2 157,92	0,00
MSE DANONE 1230	EUR	135 000	56 025,00	0,01
MSE ESSILORLU 1230	EUR	-25 000	31 250,00	0,01
MSE GVC 1230	GBP	460 000	82 982,87	0,02
MSE HUSQVARNA AB-B S	SEK	-325 000	-43 832,83	-0,01
MSE MARLOWE P 1230	GBP	-315 000	-195 336,72	-0,05

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
MSE NETWORK INTERNAT	GBP	2 419 835	332 855,88	0,07
MSE RATIONAL AG 1230	EUR	-5 500	-16 500,00	-0,01
MSE RECKITT B 1230	GBP	40 000	32 471,56	0,01
MSE RENAULT 1230	EUR	-70 000	40 250,00	0,01
MSE SANLORENZ 1230	EUR	-135 000	-324 000,00	-0,07
MSE TATE & LY 1230	GBP	800 000	25 511,28	0,01
MSE TELEKOM A 1230	EUR	400 000	48 000,00	0,01
MSE TENCENT H 1230	USD	-100 000	-272 360,77	-0,06
MS RACE EUR 1230	EUR	-10 000	12 000,00	0,00
MS RWS GBP 1230	GBP	360 000	50 330,92	0,01
NAT DRING EUR 1230	EUR	-25 000	351 250,00	0,08
NATI HENNES 1230	SEK	-400 000	158 967,07	0,04
NAT RENAULT EUR 1230	EUR	-82 500	291 637,50	0,07
NATX BELIEVE 1230	EUR	-60 000	96 300,00	0,02
NATX BM EUROP	GBP	-355 000	-8 005,14	0,00
NATX CERES POWER HOL	GBP	340 000	-43 610,05	-0,01
NATX NKT A/S 1230	DKK	-45 000	-81 086,53	-0,02
NATX RWS HOLD 1230	GBP	55 000	27 781,22	0,00
NATX TECHNIP 1230	EUR	65 000	-27 300,00	-0,01
TOTAL CFD			1 913 856,67	0,43
TOTAL Autres instruments financiers à terme			1 913 856,67	0,43
TOTAL Instruments financier à terme			1 913 856,67	0,43
Créances			13 560 054,82	3,02
Dettes			-1 815 999,26	-0,41
Comptes financiers			34 138 628,54	7,60
Actif net			449 263 233,70	100,00

Parts MONETA LONG SHORT S	EUR	521,7664	22 400,32
Parts MONETA LONG SHORT A	EUR	1 742 348,3036	187,28
Parts MONETA LONG SHORT RD	EUR	107 599,9608	598,52
Parts MONETA LONG SHORT R	EUR	313 481,5630	149,47